



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 7 décembre 2015 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 :
Conseiller #3 : Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 : Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Directeur des travaux publics
par intérim : Monsieur Roch Hamel

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 10 citoyens qui assistent à la séance publique du Conseil de ville.

ORDRE DU JOUR

0.0 MOT D'OUVERTURE:

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

2.0 INVITÉ(S):

- Aucun invité

3.0 BON COUP DES CITOYENS

- Monsieur Serge Paquin – pour les rénovations majeures effectuées au garage Paquin du Carré;
- Monsieur Claude Lacroix – pour souligner ses 25 ans de services complétés pour la Ville de Danville en date du 2 mai 2013 – en date d'aujourd'hui 27 ans 7 mois et 6 jours;
- Monsieur Daniel Hinse – pour la réception du prix Pierre-Grimard 2015;

4.0 PROCÈS-VERBAUX (reporté au 15 décembre 2015):

5.0 ADMINISTRATION FINANCE:

- Liste des comptes à payer ; (adoption)
- Registre des chèques émis ; (adoption)
- Avis de dépôt du budget le 15 décembre 2015 à 19h ;

**Annexe 5.1
Annexe 5.2**

6.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

- OTJ – Autorisation pour la tenue de la semaine de mars, embauche de Renée-Lyne Bazin comme coordonnatrice temporaire – remplacement congé de maternité et budget de 300\$ pour l'OTJ du printemps;
- Adoption des descriptions de postes au niveau administratif ;

Annexe 6.2

7.0 ADMINISTRATION DIVERS

- Adoption des priorités locales pour la SQ 2016-2017 ; **Annexe 7.1**
- Barrage de l'étang Burbank – évaluation de la sécurité du barrage – Offre de service Tetra Tech **Annexe 7.2**
- Adoption du plan d'action de cœur villageois ; **Annexe 7.3**
- Invitation au colloque Cœur-villageois jeudi le 21 janvier 2016 **Annexe 7.4**
- RDL – Offre de service – taxes à la consommation ; **Annexe 7.5**
- Autorisation pour lancer un appel d'offres pour la sélection de nos conseillers juridiques ;
- 29-31 rue du Carmel ;
- Projets pour le pacte rural 2015-2016 ;
 - Achat d'un système de son : 3 000\$
 - Mise sur pied d'une joujouthèque : 4 000\$
 - Achat de barrières de métal pour événements : 3 000\$
 - Passerelles de l'Étang Burbank – 10 000\$
- Nomination d'un promoteur ;
- Adoption du règlement 152-2015 - décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville d'Asbestos; **Annexe 7.10**
- Inscription de la ville de Danville à la fête des voisins 2016;

8.0 QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

9.0 TOUR DE TABLE DES ÉLUS

10.0 VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

- Offre de pavage de surlargeurs d'accotements de la route 116 en frais partagés **Annexe 10.1**
- Monsieur Normand Grandmont – Demande de municipaliser le chemin Benjamin ; **Annexe 10.2**
- Appel d'offres – Elm, Pine, Lambert – modification du mandat pour réaliser un relevé d'arpentage, une étude de ruissellement et une estimation du coût des travaux ;
- Octroi du contrat pour la réfection du toit de l'entrée du garage municipal **Annexe 10.4**

11.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

- Aucun point ;

12.0 QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

13.0 SERVICE INCENDIE

- Aucun point

14.0 DEMANDES DIVERSES

- Les jeux du Québec Estrie – Demande d'aide financière **Annexe 14.1**
- École secondaire régionale de Richmond – Demande de soutien financier pour le livre de fin d'année **Annexe 14.2**
- Bouge pour la santé – Autorisation pour la tenue d'une activité de course à pied dans les rues de Danville et sentiers de l'étang Burbank le 4 juin 2016 ; **Annexe 14.3**
- Mme Caroline Lalonde – autorisation pour branchement sur une prise électrique de la ville de Danville
- Académie du Carmel : achat de billets pour la soirée « Magie de Noël » (49,99\$/chaque) ;

15.0 CORRESPONDANCE

- MTQ – Pont du chemin de St-Félix-de-Kingsey **Annexe 15.1**
- MDDELCC – Climat municipalité – dernier versement de l'aide financière **Annexe 15.2**
- MTQ – Vitesse route 116/transport scolaire/danger **Annexe 15.3**

16.0 VARIA

-
-

17.0 QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

18.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL

ACCUEIL DES CITOYENS

MOT D'OUVERTURE:

456-2015-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, le tout en considérant un varia ouvert.

ADOPTÉ.

INVITÉ(S):

Il n'y a aucun invité lors de cette assemblée.

BON COUP DES CITOYENS

- Monsieur Serge Paquin – pour les rénovations majeures effectuées au Garage G.S. Paquin du Carré;
- Monsieur Claude Lacroix – pour souligner ses 25 ans de services complétés pour la Ville de Danville en date du 2 mai 2013 – en date d'aujourd'hui 27 ans 7 mois et 6 jours;
- Monsieur Daniel Hinse – pour la réception du prix Pierre-Grimard 2015;

PROCÈS-VERBAUX (reporté au 15 décembre 2015):

ADMINISTRATION FINANCE:

457-2015-Liste des comptes à payer :

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la liste des comptes à payer soit approuvée et qu'il soit procédé à leur paiement, le tout pour une somme totalisant 344 285,87\$.

ADOPTÉ.

458-2015-Registre des chèques émis :

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que la liste des chèques émis soit approuvée, le tout pour une somme totalisant 288 168,92\$.

ADOPTÉ.

Avis de dépôt du budget le 15 décembre 2015 à 19h :

Avis est donné que le budget 2016 sera déposé lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra mardi le 15 décembre 2015 à 19h à l'hôtel de ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville.

ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

459-2015-OTJ – Autorisation pour la tenue de la semaine de mars, embauche de Renée-Lyne Bazin comme animatrice en chef et responsable de la semaine de relâche de l'OTJ en mars – remplacement congé de maternité et budget de 300\$ pour l'OTJ du printemps;

ATTENDU QU'une des coordonnatrices de l'OTJ de Danville, madame Marie-Soleil Comeau, est en arrêt de travail préventif suite à sa grossesse;

ATTENDU QUE les coordonnatrices de l'OTJ de Danville proposent à la municipalité d'embaucher madame Renée-Lyne Bazin comme animatrice en chef et responsable de la semaine de relâche de l'OTJ en mars 2016, en remplacement de madame Comeau;

ATTENDU QU'un budget de 300\$ est également demandé pour l'organisation de l'OTJ de la relâche 2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité **DE :**

- Autoriser la tenue de l'OTJ de la relâche;
- Octroyer un budget de 300\$ pour l'organisation de l'OTJ de la relâche;
- Autoriser l'embauche de madame Renée-Lyne Bazin comme animatrice en chef et responsable de la semaine de relâche de l'OTJ de mars.

ADOPTÉ.

460-2015-Adoption des descriptions de postes au niveau administratif ;

ATTENDU QUE dans le cadre de la révision de l'équité salariale et de la négociation de la nouvelle convention collective des employés municipaux, une révision des descriptions de poste a été effectuée;

ATTENDU QUE le poste de commis de bureau senior a été divisé en deux postes différents, à savoir : secrétaire-réceptionniste et secrétaire-comptable, le tout afin de mieux refléter les tâches réalisées au sein des bureaux municipaux;

ATTENDU QUE les descriptions des postes révisés sont : commis de bureau senior et junior, secrétaire-comptable, secrétaire réceptionniste, coordonnatrice aux finances, aux loisirs et aux communications et le poste de directeur-général;

ATTENDU QUE l'ensemble des élus a eu la possibilité de consulter ces descriptions de tâches et de les commentés avant la présente séance et que dispense de lecture de celle-ci est donc donnée;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que les nouvelles descriptions de tâches au niveau administratif soient adoptés telles que soumises.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION DIVERS

461-2015-Adoption des priorités locales pour la SQ 2016-2017 ;

ATTENDU les discussions du Conseil relativement au travail de la Sûreté du Québec sur le territoire de la ville de Danville ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil se sont entendus afin de modifier la liste de priorités locales établies pour 2016-2017 à l'égard de la Sûreté du Québec de la MRC des Sources ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy, et résolu unanimement que les attentes et priorités de la Ville de Danville s'établissent comme suit pour les années 2016-2017 :

- ❖ Vitesse excessive sur les rues du Carmel, Daniel-Johnson, Grove, Water, Crown, 255, ainsi que dans les rues du secteur Boudreau et dans les zones scolaires, ainsi que prêter attention au respect de la signalisation (arrêts) particulièrement près du CPE des Petits Soleils et au Carré de Danville ainsi que sur de longs tracés ;
- ❖ Le vandalisme et les vols ; prévention auprès des citoyens et résolution des évènements ;
- ❖ Flânage dans les parcs municipaux, à l'édifice de l'ancien hôtel de ville au 51, rue Daniel-Johnson ou leurs abords ainsi que sur certains terrains privés en bordure de voie de circulation d'importance ;
- ❖ Être attentif aux échanges de drogues soupçonnés dans le parc Ian Smith et dans la ruelle entre le 27 et le 29 rue Grove ;
- ❖ Assurer une sécurité accrue au 29-31 du Carmel pour éviter le squattage dans cet édifice abandonné ;
- ❖ Assurer une surveillance au nouveau skate park de la municipalité lorsque celui-ci sera complété au printemps 2016 ;
- ❖ Assurer une sécurité accrue au pont de la rivière Nicolet (le pont où les jeunes sautent dans la rivière) ;
- ❖ Maintenir une surveillance au bar Le Bistro du Coin ;

- ❖ Être attentif aux groupes de jeunes qui font des graffitis sous le pont de la rue Daniel-Johnson ;
- ❖ Présence et participation publique au sein de la population ;
- ❖ Traiter tous les dossiers avec considération et diligence avec le citoyen sans égard quant à la valeur ou l'importance du méfait ;
- ❖ Faire preuve de visibilité sur le territoire municipal ;
- ❖ Être présent lors des évènements sur le territoire :
 - Carnaval des glaces - dernier week-end de janvier et 1er week-end de février ;
 - Symposium et Fête au Village lors du week-end de la fête du Travail ;
 - Fête des oiseaux migrateurs lors du week-end de l'Action de grâce ;
 - L'armistice – début novembre ;
 - Les Danvilleoises au début décembre ;
- ❖ Que la SQ axe également ses efforts sur le respect de la réglementation locale, le respect de la signalisation de vitesse et qu'elle utilise davantage de véhicules banalisés pour prévenir et solutionner la criminalité ;
- ❖ Porter attention aux alentours de l'hôtel de ville et des équipements de la Corporation de l'étang Burbank;

ADOPTÉ.

462-2015-Barrage de l'étang Burbank – évaluation de la sécurité du barrage – Offre de service Tetra Tech

ATTENDU QUE la ville de Danville avait confié, à l'automne 2011, un mandat à la firme EXP dans le but de réaliser une étude de sécurité pour le barrage de l'étang Burbank;

ATTENDU QUE le Centre Hydrique du Québec a toujours des interrogations suite à l'étude de sécurité produite par EXP et que la firme ne possède plus aujourd'hui les ressources pour terminer le mandat débuté en 2011;

ATTENDU QUE la ville de Danville a réalisé une autre étude de sécurité sur son territoire pour le barrage du Lac Denison et que la firme Tetra Tech a offert un service et un suivi à la satisfaction de la municipalité;

ATTENDU QUE la directrice générale a demandé à la firme Tetra Tech une offre de service pour l'achèvement du rapport de l'évaluation de la sécurité du barrage de l'étang Burbank;

ATTENDU QUE l'offre de service de Tetra Tech comprend :

- Une visite du site
- L'analyse de la sécurité du barrage et une étude du potentiel de la liquéfaction avec la livraison d'un rapport sur l'évaluation de la sécurité
- L'identification des travaux correctifs avec la livraison d'un tableau et estimé des coûts
- La préparation du programme d'investigation géotechnique pour la réalisation de l'étude géotechnique par un tiers

ATTENDU QUE l'offre de services de Tetra Tech s'élève à un montant de 17 829\$, plus les taxes applicable et que, puisqu'elle se situe en deçà de 25 000\$, la ville de Danville peut conclure une entente de gré à gré en vertu des règles d'adjudication en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité **QUE** :

- La Ville de Danville accepte l'offre de services de Tetra Tech pour un montant de 17 820\$, plus les taxes applicables;
- La directrice générale, madame Caroline Lalonde, est mandatée à signer pour et au nom de la Ville de Danville les documents relatifs à ce mandat;
- Les frais relatifs à la présente sont puisés à même le surplus cumulé.

ADOPTÉ.

463-2015-Adoption du plan d'action de cœur villageois ;

Il est propos par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'action du projet Coeurs villageois de Tourisme Cantons-de-l'Est sur recommandation du comité Cœur villageois. Ce plan est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉ.

464-2015-Invitation au colloque Cœur-villageois jeudi le 21 janvier 2016;

ATTENDU QUE le 21 janvier 2016 aura lieu le premier colloque Cœur-villageois qui se déroulera au Delta à Sherbrooke;

ATTENDU QUE le tarif pour inscrire un groupe de quatre (4) personnes est de 150\$;

ATTENDU QUE huit (8) personnes constituaient le comité de cœur-villageois de Danville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville autorise l'inscription de deux groupes de quatre (4) personnes afin que monsieur Patrick Dubois, responsable et dossier, ainsi que les membres du comité de Cœur Villageois puissent, pour un montant maximum de 300\$, plus les frais de déplacement afférents, assister à ce colloque.

ADOPTÉ.

465-2015-RDL – Offre de services – taxes à la consommation ;

ATTENDU QUE la firme de vérificateurs Roy, Desrochers, Lambert s.e.n.c.r.l. a déposé à la ville de Danville une offre de services concernant un mandat de consultation dans le domaine des taxes à la consommation pour la ville de Danville;

ATTENDU QUE l'objectif principal de ce mandat serait d'accroître les crédits de taxes sur les intrants (CTI), les remboursements de taxes sur les intrants (RTI) ou tout autre remboursement qui pourrait être réclamé par la ville de Danville, le cas échéant;

ATTENDU QUE la firme RDL propose à la ville de Danville d'effectuer une révision de toutes les activités de la municipalité afin de maximiser la position fiscale de cette dernière, eu égard aux taxes à la consommation;

ATTENDU QUE les honoraires de la firme RDL pour la réalisation de ce mandat s'élèvent à 35% du montant qui serait remboursé par Revenu Québec, et à 500\$ pour la révision des activités de la Ville de Danville, plus les taxes applicables.

ATTENDU QUE les nouvelles règles fiscales font en sorte que la ville de Danville doit maintenant effectuer elle-même ses réclamations pour le remboursement d'une portion de la TVQ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la ville de Danville accepte l'offre de services de RDL pour la réalisation d'une révision des activités de la municipalité pour le remboursement des taxes à la consommation et ce, pour l'année 2016 seulement et de manière à former les employés municipaux à bien remplir ces demandes, le cas échéant.

ADOPTÉ.

466-2015-Autorisation pour lancer un appel d'offres pour la sélection de nos conseillers juridiques ;

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la directrice générale soit mandatée afin de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la sélection des conseillers juridiques de la ville de Danville pour 2016-2017-2018.

ADOPTÉ.

467-2015 – Acquisition et démolition de l'immeuble sis au 29-31 rue du Carmel ;

ATTENDU QUE l'immeuble sis au 29-31, rue du Carmel est dans un état qui est nuisible pour l'image du Carré de Danville et qu'il a de nombreuses fois été question de l'intégrité structurale de cet immeuble;

ATTENDU QUE la Ville de Danville a fait parvenir une mise en demeure au propriétaire actuel de l'immeuble pour l'enjoindre à réaliser des travaux sur celui-ci considérant son état et sa dangerosité;

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble a entrepris des démarches afin de faire annuler la vente de l'immeuble;

ATTENDU QUE la Ville de Danville a déjà investi beaucoup de frais en expertise de cet immeuble et en démarches judiciaires auprès des différents propriétaires qui se sont succédé au cours des dernières années afin que ceux-ci procèdent à des travaux de réparation et/ou de démolition de cet immeuble;

ATTENDU QUE toutes ces démarches sont restées vaines puisque les propriétaires se succédant les uns après les autres font annuler les ventes et/ou sont insolubles;

ATTENDU QUE la Ville de Danville pourrait encore investir plusieurs milliers de dollars en frais d'expertises et en frais judiciaires pour faire procéder à la démolition ou aux réparations nécessaires sur cet immeuble;

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble a déjà approché la municipalité pour lui offrir d'acquiescer l'immeuble pour le prix des taxes municipales dues sur celui-ci;

ATTENDU QUE les coûts de démolitions de l'immeuble sont, d'après des estimés obtenus par la Ville de Danville, estimé entre 125 000\$ et 150 000\$;

ATTENDU QUE les nouveaux critères du pacte rural 2016-2017 permettraient à la municipalité de prendre les sommes disponibles dans ce fonds pour les investir dans l'acquisition et la démolition de cet immeuble, ce qui réduirait la facture pour les citoyens de Danville;

ATTENDU QUE la municipalité doit également finaliser le financement de ce projet avec un règlement d'emprunt;

ATTENDU QUE les citoyens ayant des questions sur ce projet ont eu l'opportunité de les poser et d'obtenir des réponses de la part des élus au cours de la séance publique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité des membres après un vote demandé par monsieur Patrick Dubois (5 pour/0 contre) **QUE** :

- La directrice générale est mandatée afin de débiter les démarches pour la rédaction d'un règlement d'emprunt pour la démolition de cet immeuble;
- La directrice générale est mandatée afin de débiter la rédaction d'un projet pour le pacte rural 2016-2017 afin que la ville de Danville soit prête à le déposer lors de l'ouverture du nouveau programme;
- Le maire, monsieur Michel Plourde, et la directrice générale, madame Caroline Lalonde, soient autorisés à signer tous documents relatifs à l'achat, au financement et à la démolition de cet immeuble.

ADOPTÉ.

Projets pour le pacte rural 2015-2016 – enveloppe locale

468-2015-Achat d'un système de son : 3 000\$;

madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que la directrice générale soit mandatée afin de déposer un projet au pacte rural local 2015-2016 pour l'achat d'un système de son pour la ville de Danville, le tout pour un montant estimé de 3 000\$

ADOPTÉ.

469-2015-Mise sur pied d'une joujouthèque : 4 000\$;

madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la directrice générale soit mandatée afin de déposer un projet au pacte rural local 2015-2016 pour la mise sur pied d'une joujouthèque au sein des locaux de la bibliothèque municipale, le tout pour un montant estimé à 4 000\$.

ADOPTÉ.

470-2015-Achat de barrières de métal pour évènements : 3 000\$;

monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la directrice générale soit mandatée afin de déposer un projet au pacte rural local 2015-2016 pour l'achat de barrières de métal pour assurer la sécurité lors des événements tenus à Danville, le tout pour un montant estimé à 3 000\$.

ADOPTÉ.

471-2015-Passerelles de l'étang Burbank : 10 000\$;

monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la directrice générale soit mandatée afin de déposer un projet au pacte rural local 2015-2016 pour l'élargissement de la passerelle menant au belvédère principal de l'étang Burbank, le tout pour un montant estimé à 10 000\$.

ADOPTÉ.

472-2015-Nomination d'un promaire ;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que monsieur Stéphane Roy soit nommé promaire de la ville de Danville pour une période de 4 mois débutant le 7 décembre 2015 et se terminant à la première séance du mois d'avril 2016.

ADOPTÉ.

473-2015-Adoption du règlement 152-2015 - décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville d'Asbestos;

ATTENDU QU'une municipalité locale peut, en vertu des articles 126 et suivants de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q c. O-9) étendre les limites de son territoire en y annexant, en tout ou en partie, le territoire contigu d'une autre municipalité locale;

ATTENDU QUE la Ville de Danville juge opportun d'annexer un emplacement de forme triangulaire longeant la Route 255 afin que le territoire de la Ville de Danville suive la ligne de la Route 255;

ATTENDU QUE le propriétaire de cette parcelle a manifesté à la Ville de Danville son accord à ladite annexion;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné à la séance ordinaire du conseil du 2 novembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PATRICK DUBOIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR STÉPHANE ROY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE LE RÈGLEMENT SUIVANT, PORTANT LE NUMÉRO 152-2015 EST ADOPTÉ.

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

La partie du territoire de la Ville d'Asbestos délimitée par la description et le plan ci-joint faits le 29 octobre 2014, par Rolland Deslandes, arpenteur-géomètre, faisant référence à sa minute numéro 8089 d'une superficie de 1 605,7 mètres carrés est annexée au territoire de la Ville de Danville.

ARTICLE 3

L'annexion est faite sans condition et sans frais pour la Ville de Danville.

ARTICLE 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ.

474-2015-Inscription de la ville de Danville à la fête des voisins 2016;

ATTENDU QUE la Fête des voisins vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage et qu'elle est organisée par les citoyens eux-mêmes;

ATTENDU QUE la Fête des voisins permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie;

ATTENDU QUE l'édition nationale aura lieu le samedi 11 juin 2016 et qu'il s'agira alors de la 11^e édition québécoise de cette fête du mieux-vivre ensemble;

ATTENDU QU'en inscrivant Danville comme municipalité participant à la Fête des voisins, nous acceptons de faire la promotion de l'évènement auprès de nos citoyens, en plus de contribuer au développement d'un esprit de voisinage chaleureux et sympathique dans notre communauté, le tout en passant le mot dans nos médias locaux et en utilisant le matériel promotionnel de la Fête des voisins pour donner envie à nos citoyens d'y participer;

ATTENDU QUE le concept de la Fête des voisins est le suivant : ce sont les citoyens qui l'organisent eux-mêmes avec leurs voisins immédiats et par conséquent, cela n'entraîne pas de frais pour la ville de Danville, outre les frais de publicité et de distribution de matériel promotionnel gratuit que la municipalité voudra bien mettre en place;

ATTENDU QUE l'inscription à la Fête des voisins est gratuite et que les municipalités membres du Réseau québécois de Villes et Villages en santé reçoivent un kit gratuit composé de 10 affiches et de 100 cartons d'invitation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que la ville de Danville procède à son inscription à la Fête des voisins pour l'édition du 11 juin 2016.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Roger Blanchet : Il a une question sur la joujouthèque. Il veut comprendre comment ça fonctionne et qu'est-ce que ça fait une joujouthèque. Réponse : une joujouthèque, c'est comme une bibliothèque de jouets où il est possible d'emprunter des jouets et des jeux de sociétés. Il suffit d'être membre et de défrayer un frais modique pour emprunter des jeux et jouets. Monsieur Blanchet veut savoir si les gens peuvent aller porter de vieux jouets à cet endroit. Réponse : oui, c'est possible. Il y aura autant des jeux et jouets usagés que des items neufs à cet endroit. Monsieur Blanchet veut savoir si la ville de Danville va publiciser ce service une fois que celui-ci sera en place. Réponse : oui, il y aura de la publicité qui sera effectuée sur la page Facebook, le site web et dans l'infolettre municipale. Les gens qui sont déjà membres de la bibliothèque seront également au courant de la mise sur pied de ce service puisque la joujouthèque sera située dans le même local que la bibliothèque municipale.

Monsieur Gilles Lacroix : Il veut savoir s'il peut passer une commande pour le bois des passerelles à l'étang Burbank même si la municipalité entend déposer un projet au pacte rural pour le financement de ce projet? Réponse : oui, il peut passer sa commande puisqu'avec ou sans le financement du pacte rural, la municipalité participera financièrement au projet tel qu'indiqué dans la résolution # 453-2015.

475-2015-Commande par la ville de Danville pour le projet de réfection de la passerelle principale à l'étang Burbank;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la directrice générale est autorisée à préparer un bon de commande pour garantir au fournisseur de bois de la Corporation de l'étang Burbank que la ville de Danville acquittera la facture de cette commande pour un montant estimé à 10 500\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ.

Monsieur Simon Tessier : Félicitations pour l'organisation des Danilloises ce week-end. Il demande aussi où en est sa demande pour la circulation des VTT dans les rues de Danville. Réponse : la directrice répond que le règlement est presque prêt à être adopté. Un avis de motion pourrait d'ailleurs être donné ce soir en prévision de l'adoption prochaine de ce règlement.

AVIS DE MOTION – ADOPTION D'UN RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE DANVILLE

Monsieur Patrick Dubois, conseiller au siège #4, donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement visant à encadrer la circulation des véhicules hors route sur le territoire de la Ville de Danville.

Monsieur Claude Allison : Il demande où est rendu le projet de développement du Mont Scotch? Il indique qu'il est d'avis que c'est un bon projet pour Danville.

TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Dépôt des rapports mensuels des conseillers : monsieur Jean-Guy Dionne, madame Francine Labelle-Girard, monsieur Stéphane Roy monsieur Patrick Satre et madame Nathalie Boissé (voir annexe au pv)

Monsieur Michel Plourde, maire : Il a assisté à différentes rencontres de la MRC des Sources. Il a aussi travaillé sur le renouvellement de la convention collective des employés syndiqués et sur la convention de travail des pompiers volontaires de la ville de Danville. Il a également participé à deux rencontres avec la corporation de développement industriel de Danville. À cette période, la préparation du budget 2016 occupe aussi les soirées des membres du conseil de ville.

Monsieur Patrick Dubois, conseiller au siège #4 : Il a assisté au comité de sécurité publique de la MRC des Sources. Il a également participé à la finalisation du plan d'action du projet Cœur-Villageois. Monsieur Dubois était présent lorsque les producteurs du film « méchante poutine » ont mis feu à une maison mobile sur le chemin des Canadiens et il remercie le service incendie de leur présence lors de cette intervention. Il mentionne également qu'il a participé à diverses rencontres relatives au renouvellement de la convention collective des employés syndiqués et au renouvellement du contrat de travail des pompiers volontaires de Danville.

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

Offre de pavage de surlargeurs d'accotements de la route 116 en frais partagés:

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec compte, dans sa planification quinquennale, un projet de resurfacement de la route 116 débutant à plus ou moins 800 m à l'Est de l'intersection du boulevard de Sipton (route 255) et se terminant à la limite municipale de Kingsey Falls, soit une distance d'environ 6,4km dans la municipalité de Danville;

ATTENDU QUE dans le cadre de projet qui pourrait se réaliser dès l'an prochain, le Ministère prévoit à la base paver à ses frais pour des raisons d'entretien, les accotements à une largeur totale de 1 mètre de chaque côté de cette portion de la route, là où il est possible de le faire, aux endroits où les accotements n'ont pas au moins cette largeur. Les surfaces d'accotements déjà pavés seront autrement repavées comme telles, toujours aux frais du Ministère, qu'elles aient une largeur inférieure ou supérieure ou égale à 1 mètre;

ATTENDU QUE le Ministère propose à la ville de Danville la possibilité d'élargir le pavage des accotements à 1,5 ou 1,75 mètre, des 2 côtés de cette portion de route, et ce, en frais partagés entre le Ministère et la municipalité (50% de la largeur additionnelle à 1m au frais du Ministère et 50% de cette même largeur additionnelle au frais de la municipalité);

ATTENDU QUE le montant estimé facturable à la municipalité serait de l'ordre de 55 000\$ + taxes applicables pour un élargissement à 1,5 mètre et de 84 000\$ + taxes applicables pour un élargissement à 1,75 mètres;

PAR CONSÉQUENT, compte tenu des frais importants nécessaires à l'élargissement du pavage de la chaussée, le fait que le MTQ se charge de faire, à ses frais, un accotement de 1 mètre et qu'il existe déjà une piste cyclable longeant la route 116 entre Kingsey Falls et Danville, il est convenu de ne pas aller de l'avant avec cette offre du MTQ.

476-2015-Monsieur Normand Grandmond – Demande de municipaliser le chemin Benjamin ;

ATTENDU QUE le 24 novembre 2015, la ville de Danville adoptait la résolution 444-2015 refusant la municipalisation du chemin Benjamin considérant la non-réalisation de l'ensemble des conditions énoncées par la ville de Danville pour la municipalisation du chemin, et plus particulièrement la vente de 70% des lots contigus au nouveau chemin ;

ATTENDU QU'après vérification, il appert que la condition de vente de 70% des lots sera réalisée sous peu puisque des offres d'achat ont été acceptées pour ces lots;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité **QUE** :

- La ville de Danville accepte de municipaliser le lot 3 542 014 du cadastre du Québec constituant le nouveau chemin Benjamin;
- Les frais de notaire et de publication soient aux frais du vendeur du lot;
- Le maire, monsieur Michel Plourde, et la directrice générale, madame Caroline Lalonde, sont autorisés à signer pour et au nom de la ville de Danville les documents nécessaires à la municipalisation du chemin Benjamin.

ADOPTÉ.

477-2015-Appel d'offres – Elm, Pine, Lambert – modification du mandat pour réaliser un relevé d'arpentage, une étude de ruissellement et une estimation des coûts des travaux ;

ATTENDU QUE le Conseil de ville a autorisé un appel d'offres sur invitation pour la réalisation de plans et devis pour la réfection du réseau d'égout, d'aqueduc et pluvial des rues Elm, Pine et Lambert;

ATTENDU QUE suite au dépôt de l'appel d'offres, les différentes firmes d'ingénierie ont soulevé une problématique au niveau du réseau de pluviale dans ce secteur;

ATTENDU QU'avant de pouvoir effectuer des plans et devis pour un réseau de pluviaux dans le secteur, il faut tout d'abord réaliser une étude de ruissellement et obtenir un certificat d'autorisation du MDDELCC;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que l'appel d'offres pour les plans et devis des rues Elm, Pine et Lambert soit modifié afin que la ville de Danville puisse avoir en mains toutes les informations nécessaires sur la possibilité de réaliser ou non un réseau

de pluvial dans ce secteur et que conséquemment, il doit réaliser un relevé d'arpentage, une étude de ruissellement et un estimé des coûts des travaux avant que des plans et devis soient réalisés.

ADOPTÉ.

478-2015-Octroi du contrat pour la réfection du toit de l'entrée du garage municipal:

ATTENDU QUE la Ville de Danville a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'attribuer un contrat pour la réfection du toit de l'entrée du garage municipal;

ATTENDU QUE suivant l'appel d'offres, les résultats sont les suivants :

- Construction et Ébénisterie Sylvain Lampron Inc. : 2 780,00\$ plus les taxes applicables;
- V. Rioux & Fils Inc. : 1 587,30\$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE les offres de services reçues se situent toutes en deçà de 25 000\$ et que, conséquemment, la ville de Danville peut conclure une entente de gré à gré en vertu des règles d'adjudication en vigueur;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est « V. Rioux & Fils Inc. » pour un contrat total de 1 587,30\$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE V. Rioux & Fils Inc détient une licence RBQ d'entrepreneur général, licence # 1630-8710-71;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité **QUE** :

- La Ville de Danville accepte l'offre de services de V. Rioux & Fils Inc au montant de 1 587,30\$ plus les taxes;
- Le directeur des travaux publics par intérim, monsieur Roch Hamel, est mandaté signer pour et au nom de la Ville de Danville les documents relatifs à ce mandat;
- Les frais relatifs à la présente sont puisés à même le fonds de Shipton pour les travaux autorisés dans le cadre de la résolution 448-2015.

ADOPTÉ.

URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

Il n'y a aucun point relatif au service d'urbanisme et d'émission des permis.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Hertel Boisvert : Félicitations pour reconnaissance aux employés. Remerciement de l'avoir nommé ambassadeur de Danville lors de la soirée du Danville Club Sélecte. Résumé historique de divers événements survenus à Danville effectué par monsieur Hertel Boisvert.

SERVICE INCENDIE

Il n'y a aucun point relatif au service incendie.

DEMANDES DIVERSES

Les jeux du Québec Estrie – Demande d'aide financière;

Considérant qu'il n'y a pas de participant originaire de Danville cette année, il est convenu de ne pas participer financièrement à l'évènement cette année.

479-2015-École secondaire régionale de Richmond – Demande de soutien financier pour le livre de fin d'année;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, second par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que la ville de Danville offre une commandite de 70\$ pour le livre de fin d'année des étudiants de l'école secondaire régionale de Richmond.

ADOPTÉ.

480-2015-Bouge pour la santé – Autorisation pour la tenue d'une activité de course à pied dans les rues de Danville et sentiers de l'étang Burbank le 4 juin 2016 ;

ATTENDU QUE l'organisation « Bouge pour la santé » demande à la ville de Danville l'autorisation de tenir une activité de course à pied dans les rues de Danville et dans les sentiers de l'étang Burbank samedi le 4 juin 2016;

ATTENDU QUE le parcours de 21.1 km partirait du parc des centenaires d'Asbestos et se poursuivrait dans les rues d'Asbestos, de Danville et sur les sentiers de l'étang Burbank;

ATTENDU QUE l'activité se tiendra de 6h à 12h samedi le 4 juin 2016;

ATTENDU QUE l'organisation demande également à la ville de Danville de mettre en place la signalisation temporaire nécessaire à la tenue de l'activité, l'emprunt d'un véhicule pour le transport du matériel sur les sentiers de l'étang Burbank ainsi que de s'assurer que la porte de la salle des toilettes de l'étang Burbank sera débarrée lors de la course;

ATTENDU QUE l'évènement vise à amasser des fonds pour des gens de la MRC des Sources qui ont des problématiques de santé particulière et nécessitant des soins spécialisés, des déplacements à l'extérieur, etc.;

PAR CONSÉQUENT, il est propre par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la ville de Danville autorise la tenue de cette activité de course à pied et qu'elle offre l'assistance technique demandée lors de cet événement. La Corporation de développement de l'étang Burbank sera avisée de la tenue de cette activité par la directrice générale.

ADOPTÉ.

481-2015-Madame Caroline Lalonde – autorisation pour branchement sur une prise électrique de la ville de Danville

ATTENDU QUE la directrice générale de la ville de Danville, madame Caroline Lalonde, a procédé à l'achat d'un véhicule électrique pour ses déplacements personnels;

ATTENDU QUE le kilométrage journalier qu'elle parcourra s'élève à environ 80 km;

ATTENDU QUE bien que l'autonomie du véhicule devrait lui permettre de faire cette distance sans problème, elle demande l'autorisation au Conseil de ville pour brancher cette voiture en cas de besoin pour la saison hivernale;

ATTENDU QUE madame Lalonde demande au Conseil de ville de fixer un prix pour l'utilisation de l'électricité lors de ces branchements dans un souci de transparence pour les citoyens de Danville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité qu'un tarif mensuel de 10\$ soit fixé pour le branchement du véhicule électrique de la directrice générale, en cas de besoin, pour la saison hivernale.

ADOPTÉ.

482-2015-Académie du Carmel : achat de billets pour la soirée « Magie de Noël » (49,99\$/chaque) :

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville achète quatre (4) billets au coût de 49,99\$ chacun pour la soirée « Magie de Noël » organisée par l'Académie du Carmel de Danville.

ADOPTÉ.

CORRESPONDANCE

- MTQ – Pont du chemin de St-Félix-de-Kingsey
- MDDELCC – Climat municipalité – dernier versement de l'aide financière
- MTQ – Vitesse route 116/transport scolaire/danger

VARIA

Monsieur Michel Plourde, maire : Il fait un retour sur les démarches effectuées par la Ville de Danville pour que la modification de la signalisation sur la route 55 soit effectuée par le ministère des Transports du Québec afin que la ville de Danville soit indiquée. Il remercie le préfet de la MRC des Sources, monsieur Hugues Grimard, monsieur Jean Roy, représentant du maire d'Asbestos à la table des maires de la MRC des Sources, monsieur René Perreault, maire de St-Georges de Windsor, ainsi que monsieur Éric Charbonneau, maire d'Acton Vale, pour leur support dans ce dossier.

Retour sur le droit de veto émis par monsieur Michel Plourde, maire, lors de la séance du 8 septembre 2015 relativement à la décision de procéder ou non à la location d'un véhicule pour l'hôtel de ville ;

483-2015- Retrait de la demande de location d'un véhicule pour l'hôtel de ville

ATTENDU QUE la ville de Danville procède actuellement à l'achat d'un pick-up usagé pour remplacer un des pick-up du garage municipal;

ATTENDU QUE le conseil de ville prévoit également renouveler un autre pick-up en 2016 pour le service de la voirie;

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics et l'inspecteur municipal pourront utiliser ces pick-up pour leurs déplacements, et ce, en fonction des différents besoins du service;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que la demande de résolution pour la location d'un véhicule pour l'hôtel de ville soit retirée.

ADOPTÉ.

Madame Francine Labelle-Girard fait un suivi relativement au dossier du concierge des bâtiments municipaux et des comparatifs de prix entre Cogeco et Bell pour le service de téléphonie des bâtiments municipaux. La directrice générale indique que ces deux dossiers sont en cours et que le directeur des travaux publics effectuera le comparatif entre Cogeco et Bell au retour du congé des fêtes.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Simon Tessier : Il avise le Conseil de ville qu'il a contacté ses voisins suite à l'achat du domaine Mincavi par la Ville de Danville et que l'ensemble de ceux-ci est prêt à défrayer les coûts nécessaires pour acquérir une bande de terrain à l'arrière de leur lot. Ils ont également déjà entrepris des démarches auprès d'un notaire et d'un arpenteur pour obtenir les meilleurs prix possible pour le traitement de l'ensemble de ces transactions.

Monsieur Tessier désire donc savoir quand les élus prévoient rencontrer les citoyens et rendre publics le prix de vente et les conditions à remplir. Réponse : une date de rencontre sera fixée au retour des fêtes pour la tenue d'une rencontre citoyennes. Monsieur Tessier indique qu'il est prêt à contacter lui-même ses voisins lorsque la date sera connue afin que tous puissent être présents.

484-LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h41 il est proposé par monsieur Stéphane Roy que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

DATE DES PROCHAINES RENCONTRES :

- ❖ **DÉPÔT DU BUDGET** : LE 15 DÉCEMBRE 2015 À 19H00
- ❖ **PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE** : LE 15 DÉCEMBRE 2015 À 19H30
- ❖ **FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX** : DU 18 DÉCEMBRE 2015 16H30 AU 4 JANVIER 2016 8H30

X → _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.